

FICHE ACTION

MOBILISATION CITOYENNE

N°1 : COMMENT POUSSER LES CANDIDAT.E.S À S'ENGAGER SUR LES QUESTIONS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES



Il arrive souvent que durant une campagne électorale, des candidat.e.s cherchent à plaire à leur électorat par des promesses orales et quelque peu floues. Une fois l'élection passée, il est alors difficile de mettre l'élu.e devant ses responsabilités et de lui demander d'appliquer ses engagements. C'est pourquoi nous encourageons les collectifs citoyens à synthétiser par écrit leurs revendications sur un document formel à faire remplir et signer par les candidat.e.s des différentes listes avant les élections. Vous pourrez ainsi vous assurer que vos élu.e.s s'engagent réellement dans la transition agricole et alimentaire.

Conseil n°1

INSPIREZ-VOUS DES TRAVAUX DES ASSOCIATIONS SPÉCIALISÉES

Vous pourrez trouver un ensemble de fiches sur les sites internet de structures spécialisées sur les questions agricoles et alimentaires, vous fournissant davantage d'idées et d'expertises. Terre de Liens Ile-de-France et le Réseau des AMAP IdF ont développé des fiches sur les thématiques agricoles et alimentaires liées aux compétences communales. Ces documents, à retrouver sur leur site internet, contiennent des propositions de mesures concrètes à développer localement.

Conseil n°2

CONSTRUISEZ VOTRE DOCUMENT D'ENGAGEMENT DE LA MANIÈRE LA PLUS COLLECTIVE POSSIBLE

Invitez dans votre démarche un maximum de personnes et d'associations de la commune sensibles aux questions agricoles et alimentaires (AMAP, associations de parents d'élèves, paysan.ne.s, associations de solidarité alimentaire,...) . Vous recueillerez ainsi un plus grand nombre d'idées et de sensibilités, et vous donnerez davantage de poids et de légitimité à votre démarche. Cette démarche pourrait être prise en charge par un collectif que vous pourriez créer, par exemple «Collectif pour la transition agricole et alimentaire de Super Village» (au moins de façon informelle) : vous pourrez ainsi proposer aux candidat.e.s de s'engager publiquement sur des mesures que vous proposez collectivement.

Conseil n°3

DÉCIDEZ DES CONDITIONS DE SIGNATURE

Vous pouvez décider de rendre obligatoire le fait de s'engager sur l'ensemble des mesures proposées. Si cette méthode peut rendre votre démarche plus forte, elle présente aussi le risque d'effrayer les candidat.e.s qui ne pourraient ou ne voudraient pas s'engager sur l'ensemble des engagements proposés. Vous pouvez alors décider d'un nombre minimum d'engagements à signer pour être reconnu comme une liste signataire : vous pourrez ainsi fournir une comparaison entre les différent.e.s candidat.e.s/listes, en fonction de leur nombre d'engagements.

Conseil n°4

PRESSEZ LES CANDIDAT.E.S À S'ENGAGER

Donnez rendez-vous aux candidat.e.s des différentes listes afin de leur demander de s'engager : choisissez collectivement et précautionneusement les listes avec lesquelles vous souhaitez travailler (ou non). Souvenez-vous toutefois que votre démarche aura d'autant plus d'impact qu'elle concernera un nombre varié de listes et de sensibilités politiques et donc, de catégories de la population.

Conseil n°5

FAVORISEZ LES SIGNATURES EN PRÉSENCE D'UN PUBLIC

La démarche de signature aura davantage d'impact si elle a lieu publiquement : elle prendra alors la dimension d'une promesse de campagne et engagera davantage l'image publique des candidat.e.s à la veille des élections. N'hésitez pas à organiser cette signature dans le cadre d'une réunion publique, éventuellement liée à un débat entre les candidat.e.s sur les sujets agricoles et alimentaires, ou encore à une projection-débat avec le grand public.

Conseil n°6

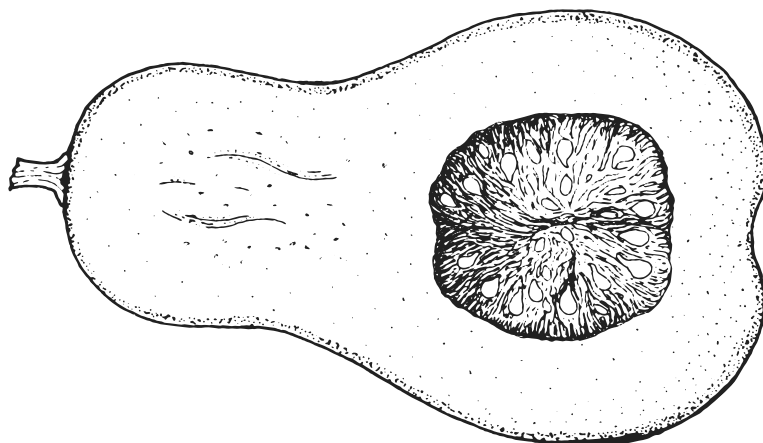
INFORMEZ LARGEMENT DU RÉSULTAT DE VOTRE DÉMARCHE

Quel que soit le résultat de votre démarche, pensez à prévenir la presse locale en amont du scrutin : il est important que l'ensemble de la population soit consciente de la position des futur.e.s élu.e.s sur les enjeux agricoles et alimentaires. A ce titre, il vous sera très utile de maintenir vos adhérents au fait des différentes démarches entreprises auprès de candidat.e.s. Il est important notamment de bien les informer des différentes réponses obtenues de la part des candidats à travers vos moyens de communication interne (mailing, téléphone, réunions). L'utilisation des réseaux sociaux (facebook/twitter) pour communiquer auprès du grand public peut également être un bon moyen de montrer aux candidats que l'engagement qu'ils/elles ont pris devra être suivi d'effets.

Conseil n°7

MAINTENEZ LA PRESSION APRÈS LES ÉLECTIONS

Quelle que soit la liste élue, continuez à agir comme groupe de pression auprès du conseil municipal après les élections : le nouveau conseil municipal doit continuer à entendre vos positions/propositions sur les questions de transition écologique. Votre collectif a vocation à devenir un acteur durable sur votre territoire. Afin que nous vous aidions à suivre les réalisations d'engagements, transmettez ces listes d'engagements à Terre de Liens et le Réseau AMAP via l'adresse municipales2020@amap-idf.org



Je soussigné.e candidat sur la liste de de la commune de.....
m'engage, si je suis élu.e à réaliser les actions suivantes :

PRÉNOM-NOM :

DATE :

LIEU :

SIGNATURE :

MESURES PROPOSÉES PAR



et



Ile-de-France

JE M'ENGAGE

RESTAURATION COLLECTIVE

- Mettre en place des systèmes de restauration collective sociale en régie directe (scolaires, municipales, EHPAD), avec approvisionnements bio et local.
- Soutenir les conversions en Agriculture Biologique en leur offrant des débouchés via la restauration municipale (cantines scolaires notamment) qui doit proposer au titre de la loi EGALIM au moins 20% de produits biologiques d'ici 2022.

GOVERNANCE ALIMENTAIRE

- Créer un Projet Alimentaire Territorial (PAT) respectant l'esprit de la loi d'Avenir agricole: gouvernance équilibrée mettant au même niveau les chambres d'agriculture, les associations de promotion de l'agriculture citoyenne, de défense de l'environnement et de parents d'élèves.
- Créer des conseils alimentaires municipaux sur le modèle des food councils anglo-saxons: un conseil réunissant des acteurs choisis en charge d'orienter, de proposer voir même parfois de gouverner le secteur alimentaire local.
- Protéger la santé des habitants par rapport aux épandages de pesticides en prenant des arrêtés municipaux

INSTALLATION ET TRANSMISSION AGRICOLES

- Favoriser la transmission des fermes en finançant ou en portant des projets d'animation locale (repérage, sensibilisation et accompagnement des cédants, diagnostics d'exploitation, etc.).
- Agir plus directement en mettant des terres à disposition de porteur.euse.s de projets, via des baux ruraux environnementaux, en créant des fermes communales ou intercommunales.
- Favoriser l'accès des agriculteurs à un maximum de services favorisant leur installation et leur qualité de vie : logement, culture, vie associative, lien social, infrastructures et services.

PRÉSERVATION DES SOLS

- Protéger les sols de l'artificialisation via le Plan Local d'Urbanisme (Intercommunal)
- Prémpter les terres sur les aires de captage d'eau afin d'y installer des activités agricoles sans pesticides

ACCESSIBILITÉ DE L'ALIMENTATION

- Favoriser la mise en place de circuits courts avec l'installation de locaux de vente ou de salle de distribution AMAP en centre village /centre villes, ce qui contribuerait à la revitalisation de ces centres souvent délaissés.
- Mettre en place des partenariats entre les paysan.ne.s, les Centre Communaux d'Action Sociale (CCAS), les associations d'agriculture citoyennes (AMAP, groupes Terre de Liens...), les associations de solidarité (Secours populaire, secours catholique...) dans le but de favoriser l'accès pour toutes et tous aux produits bio et locaux

C'est un exemple de document d'engagement : inspirez-vous de nos suggestions pour créer votre propre document Retrouvez des propositions détaillées sur chacune des fiches thématiques disponibles librement sur la page suivante : <http://www.terredeliens-iledefrance.org/municipales-2020-boite-a-outils/>

LES MESURES QUE JE PROPOSE

JE M'ENGAGE

SI VOUS SOUHAITEZ DES CONSEILS SUPPLÉMENTAIRES OU DE L'AIDE POUR STRUCTURER VOTRE ACTION, N'HÉSITEZ À ÉCRIRE À L'ADRESSE SUIVANTE :

municipales2020@amap-idf.org

Ensemble, faisons de ces municipales un succès
pour nos champs et nos assiettes !



Ile-de-France